

# Annuaire des partenaires locaux

Publication : 26 mai 2015

## BATIXIA



Fondé sur un partenariat associant le public et le privé, [Batixia](http://www.batixia.fr) est une Société d'Investissement

Régional (SIR), structure financière de capital investissement immobilier dédiée à la revalorisation des territoires urbains du Nord et du Pas-de-Calais. Son activité vise à réamorcer la constitution d'une offre immobilière locative par le retour des capitaux privés, des entrepreneurs.

La SIR agit en investisseur participant à un tour de table, dans une logique de prise de risque et de rentabilité, pour des opérations que le marché ne peut, seul, prendre en charge.

L'activité de Batixia s'appuie sur trois piliers : une dynamique de renouvellement urbain déjà engagée, un partenariat public-privé structurant dans les projets d'aménagement des territoires et un accord clair entre des partenaires ayant l'habitude de travailler ensemble sur des projets communs.

Depuis sa création en 2002, Batixia a été investisseur dans 30 projets immobiliers à vocation économique représentant plus de 100 000 m<sup>2</sup>.

[www.batixia.fr](http://www.batixia.fr)

## Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France (CRMA-Ilf)



La [Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France \(CRMA-Ilf\)](http://www.crma-ildf.fr), créée par arrêté ministériel

du 18 mars 1998, représente, défend et valorise les intérêts généraux des **173 000 entreprises** artisanales franciliennes.

Elle constitue l'interlocuteur régional privilégié pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques intéressant le secteur de l'artisanat.

Au sein du réseau des 8 Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) d'Ile-de-France, **elle définit les orientations et coordonne les actions stratégiques** en matière de développement économique, de formation et d'apprentissage dans le but de créer une véritable dynamique régionale, promouvoir un développement équilibré du tissu économique artisanal et maintenir l'emploi dans le secteur.

Par ailleurs, à travers la conduite d'études conjoncturelles, sectorielles et la mise en place d'une veille permanente, la CRMA-IdF se constitue comme un véritable centre de ressources sur le secteur des métiers en Ile-de-France.

[www.crma-idf.com](http://www.crma-idf.com)

## Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF)



L'[Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France](#), fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, procède à toutes études, enquêtes et recherches ayant pour objet l'aménagement et l'urbanisme dans la région Île-de-France.

De l'échelon local à l'échelon des grandes métropoles, il intervient notamment dans de nombreux domaines : l'aménagement du territoire, urbain et rural ; l'environnement, l'écologie et le paysage ; le développement durable (indicateurs) ; la mobilité et les transports ; l'économie et les finances locales ; l'habitat et le logement ; l'emploi et la formation ; l'action foncière ; les équipements et services à la population ; la sécurité et la prévention ; la cohésion sociale ; la santé ; le sport ; les nouvelles technologies et l'information géographique ; l'action internationale.

Le [programme d'études](#) répond aussi aux demandes formulées par ses autres administrateurs, au premier rang desquels l'État, portant, pour l'essentiel, sur le territoire régional.

L'IAU Île-de-France apporte également son soutien aux politiques d'aménagement et de développement des communes, des intercommunalités et des départements. Il réalise pour les organismes qui lui en font la demande des études portant sur les thèmes précités, tant en Île-de-France qu'à l'étranger.

[www.iau-idf.fr?](http://www.iau-idf.fr?)

## Réso Commerce CCI Seine-Saint-Denis Paris Ile-de-France



La [Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale de Seine-Saint-](#)

[Denis](#) en partenariat avec [SOLOCAL Group](#) et [Epareca](#) se sont unis pour créer le "Réso Commerce" avec un objectif simple : accompagner les managers de centre-ville et chargés de mission commerce des collectivités sur le devenir du commerce de proximité.

Inspiré de la démarche "PLATO", le "Réso Commerce" doit contribuer à développer les compétences de ses membres, mais également leur apporter des solutions concrètes et immédiatement applicables pour le tissu commercial. La mise en place de cette communauté à l'échelle de la Seine-Saint-Denis s'articule autour d'un cycle d'ateliers animés par un coach, d'interventions d'experts, et d'une plateforme numérique dédiée.

Le "Réso Commerce" doit favoriser les échanges, animer les réflexions, partager des outils et des expériences et essayer les bonnes pratiques en matière de développement du commerce local sur le territoire.

## SEMAEST



Société d'économie mixte de la ville de Paris, spécialisée dans l'animation économique des

quartiers au service des territoires, la [SEMAEST](#) conduit depuis 30 ans des projets d'aménagement, de rénovation et de développement économique, au service de la vitalité urbaine. Elle intervient pour préserver et diversifier le commerce et l'artisanat de proximité à Paris.

Depuis 2004, la SEMAEST a élargi son champ géographique d'intervention, en se positionnant comme conseil et acteur opérationnel sur des programmes de développement économique de proximité réalisés par des collectivités de Paris Métropole (Communautés d'agglomération Est Ensemble et Plaine Commune, Villes de Montreuil et Saint Cloud) ou leurs opérateurs publics ou privés.

[Téléchargez le rapport d'activité 2016 de la Semaest](#) (PDF - 6,29 Mo)

[www.semaest.fr](http://www.semaest.fr)

## Société du Grand Paris



La [Société du Grand Paris](#) (SGP) est un établissement public créé par l'État pour réaliser

le nouveau métro automatique du Grand Paris. Elle pilote un projet de réseau de transport, le Grand Paris Express. La SGP a établi la conception et l'élaboration du schéma d'ensemble et des projets d'infrastructures composant le réseau de transport public du Grand Paris. Elle doit également en assurer la réalisation.

La SGP peut conduire des opérations d'aménagement ou de construction et, à ce titre, exercer les compétences d'aménageur sur le territoire des communes signataires d'un contrat de développement territorial si celui-ci le prévoit.

Parallèlement, la SGP assiste le préfet de la région Île-de-France dans la préparation et la mise en cohérence de ces contrats de développement territorial.

[www.societedugrandparis.fr](http://www.societedugrandparis.fr)